



**PREAVIS MUNICIPAL 03-2026**  
**Demande de crédit de CHF 125'000.--**  
**Remplacement des pompes d'eau potable au réservoir des Battantes**  
**ainsi que la mise en conformité de l'appareillage**

---

Dossier traité par : Yannik Melly

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

Situé en amont du site du caravaning résidentiel « En Vendôme », le réservoir du Bucley, altitude 588.50 m, est alimenté par plusieurs sources (sources de la Vuablière, des Mélèzes, du Molard supérieur et du Molard inférieur). En cas de pénurie, un pompage complète les apports d'eau depuis le réservoir des Battantes, altitude 534.00 m, propriété des Services Industriels Terre Sainte et Environs (SITSE). Ce dernier est alimenté par différentes ressources de La Combe (La Rippe), du Bornet et de la Petite Côte (SITSE). Il peut aussi être complété par un pompage depuis la station de traitement de Balessert, altitude 477.00 m, à Founex.

Les excédents des sources de La Rippe sont vendus aux SITSE gravitairement sans pompage par l'intermédiaire du réseau communal (211'000 m<sup>3</sup> en 2025). En revanche, pour remonter l'eau depuis le réservoir des Battantes vers le réservoir du Bucley, un pompage est nécessaire (8'000 m<sup>3</sup> en 2025). En 2025, ces échanges d'eau ont généré pour la Commune un montant positif de CHF 27'470.-- TTC. Cet appareillage est situé dans l'ouvrage des Battantes. Cette station de pompage se compose de deux pompes de 600 l/min chacune exploitées en mode alterné.

Mises en service en 1995, les pompes sont usées et ne garantissent plus une sécurité optimale pour l'approvisionnement en eau en cas de besoin. Par ailleurs, l'apport du « trop-plein » des sources de La Rippe aux SITSE n'est plus conforme. L'alimentation actuelle s'effectue par la crépine d'aspiration des pompes et n'alimente qu'une des deux cuves du réservoir des Battantes, ce qui n'est pas conforme à la directive W6 de l'Association pour l'eau, le gaz et la chaleur (SVGW) relative aux réservoirs d'eau potable.

À la suite des travaux de recaptage des sources de La Combe et du Bornet, des modifications importantes seront effectuées dans la chambre de service du réservoir des Battantes par les SITSE. La Municipalité propose donc de remplacer les pompes et de modifier l'appareillage dans la chambre de service du réservoir des Battantes.



*Les pompes dans la chambre de service à remplacer*

## 2. Travaux projetés

Les travaux projetés sont les suivants :

1. Déplacement du pompage existant situé à l'étage supérieur de la chambre de service à l'étage inférieur et raccordement de la conduite d'aspiration des pompes directement à la sortie du réservoir. Ceci permettra d'éviter le désamorçage des pompes (actuellement elles se mettent souvent en arrêt en raison de l'aspiration d'air due au manque de charge à l'aspiration). Deux nouvelles pompes de 600 l/min chacune, posées sur un socle en béton, permettront de refouler l'eau depuis le réservoir des Battantes au réservoir du Bucley via le réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie existant.
2. Les tableaux électriques devront être modifiés. Des variateurs de fréquence seront installés, ce qui permettra de réguler le refoulement en fonction des variations de pression dans le réseau.
3. Modification de l'appareillage dans la chambre de service pour cesser le transfert du « trop-plein » des sources de La Rippe dans le réservoir des Battantes à travers la crépine d'aspiration des pompes. Il faudra déplacer les conduites existantes dans la chambre de service. Les cuves seront alimentées correctement garantissant la circulation et le renouvellement de l'eau. Les nouvelles tubulures sont prévues en acier inoxydable. Les vannes et les organes de mesure seront également remplacés.

## 3. Aspects financiers

Le devis est basé sur des prix récents pour des ouvrages similaires. Il a été établi par un bureau d'ingénieurs spécialisé et se détaille de la manière suivante :

1. Génie civil	CHF	5'000.00
2. Fourniture et pose de deux pompes	CHF	19'000.00
3. Appareillage en acier inoxydable	CHF	25'000.00
4. Vannes et appareillage de mesure	CHF	21'000.00
5. Modification des tableaux électriques, variateur, câblage	CHF	20'000.00
6. Divers et imprévus	CHF	10'000.00
7. Frais administratifs et techniques	<u>CHF</u>	<u>15'000.00</u>
Total HT	CHF	115'000.00
TVA 8.1%	<u>CHF</u>	<u>9'315.00</u>
<b>Total TTC</b>	<b><u>CHF</u></b>	<b><u>124'315.00</u></b>

La durée d'amortissement selon le mode MCH2 (réservoir partie appareillage) sera de 30 ans.

## 4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### Le Conseil communal de La Rippe

- vu le préavis municipal n° 03-2026 relatif à la demande de crédit de CHF 125'000.-- pour le remplacement des pompes d'eau potable au réservoir des Battantes ainsi que la mise en conformité de l'appareillage,
- lu les rapports des deux commissions chargées d'étudier cet objet (Gestion-Finances et Travaux),
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

### Décide

1. D'approuver le préavis municipal 03-2026 relatif à la demande de crédit de CHF 125'000.-- pour le remplacement des pompes d'eau potable au réservoir des Battantes ainsi que la mise en conformité de l'appareillage.
2. D'octroyer à la Municipalité un crédit de CHF 125'000.-- lui permettant de réaliser ces travaux.
3. D'autoriser la Municipalité à emprunter la somme de CHF 125'000.--.

Ainsi délibéré par la Municipalité, dans sa séance du 2 mars 2026, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



Olivier Tappy



La Secrétaire :



Nathalie Jenni Kohler

*Annexes : Plans et schémas synoptiques des réseaux existants*